

Modération et généalogie : une réflexion constitutionnelle dans l'Amérique de Bolívar

Clément Thibaud

Les indépendances de Terre-Ferme sont marquées par le projet d'abolir les exceptions juridiques au principe d'égalité devant la loi. Au début de la révolution, l'interdiction de la transmission héréditaire des dignités et des fonctions apparaît comme l'un des principes cardinaux du nouvel ordre républicain. Mais aux yeux d'un Bolívar, la fin du gouvernement des morts sur les vivants paraît priver la société de tout fondement sûr, la livrant à la violence. La réintroduction d'un principe généalogique dans la République lui semble la seule solution pour stabiliser l'ordre politique, en créant une noblesse militaire (*Discurso de Angostura*), ou en rendant la fonction présidentielle transmissible (première constitution bolivienne). Le retour de la continuité généalogique dans la république, au-delà de l'analyse de la pensée constitutionnelle du Libertador, est l'occasion de réfléchir sur les recompositions de l'hétéronomie dans le nouveau régime, et du lien qu'il essaie de retisser avec l'ordre naturel et sa temporalité. Il permet de comprendre comment la pensée libérale tente de ressaisir le fondement de l'ordre politique sans passer par l'individu, la souveraineté populaire et le contrat, mais à travers la société « réelle » et les conditions matérielles de son existence. C'est par ce biais que les classes et la race, par exemple, seront mobilisées par les élites patriotes pour donner un point fixe à l'État, apaiser les haines de la guerre, en imaginant un fondement stable et sûr à la modération républicaine.